## ANNEXE 5

## DEMANDE PREALABLE POUR LES TRAVAUX PROGRAMMABLES ET NON-PROGRAMMABLES

Soumis à permission de voirie		Occupant de droit soumis à Accord technique
NomAdresseInterlocuteur	Maître d'Ouvrage Adresse Interlocuteur tél - Mail	NomAdresseInterlocuteur
NomAdresseInterlocuteur	Exécutant des travaux  Titulaire d'un pouvoir pour faire la demande Joindre en annexe le pouvoir	NomAdresseInterlocuteur
□ Eau Potable □ Assainissement □ EP □ Eau pluviale □ Télécommunication Autre:	Types de travaux réseaux poste	□ Gaz □ Electricité
□ Eau Potable □ Assainissement □ EP □ Eau pluviale □ Télécommunication Autre:	Raccordement Client	☐ Gaz ☐ Extension + Branchement électrique ☐ Branchement électrique
adresse:	Localisation des Travaux	adresse:
Entre leet le Nombre de jours de travaux	Intervention prévisible	Entre le et le Nombre de jours de travaux
Entre leet le et le Nombre de jours de travaux	Date effective de réalisation des travaux pour obtention de l'autorisation d'entreprendre	Entre leet le et le Nombre de jours de travaux
□ Alternat par feux □ Alternat par piquets K10 □ Alternat avec sens prioritaire par panneaux B15 - C18 □ Déviation Autres mesures envisagers	Demande d'arrêté de circulation - Propositions Oui    Non	□ Alternat par feux □ Alternat par piquets K10 □ Alternat avec sens prioritaire par panneaux B15 - C18 □ Déviation Autres mesures envisagers
□ Plan de situation des travaux □ Plan côté l'ouvrage projeté □ Coupes types de l'ouvrage projeté □ Dossier technique pour Réseau télécom	Pièces à fournir Réseau poste	Electricité : Copie Art 49 Copie Art 50  Gaz : Copie dossier Gaz

## ANNEXE 5 DEMANDE PREALABLE POUR LES TRAVAUX PROGRAMMABLES ET NON-PROGRAMMABLES

Soumis à permission de voirie		Occupant de droit soumis à Accord technique
□ Plan de Masse □ Plan de Situation □ Dossier Technique Réseau télécom	Pièces à fournir Raccordement client	Electricité Extension + branchement électrique

Les travaux ne pourront être entrepris qu'après la délivrance de permission de voirie ou de l'accord technique et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entreprendre, selon les documents fournis dans la présente demande.